

CENTRE D'INTERPRÉTATION DU TERRITOIRE DES MONTS DE VAUCLUSE

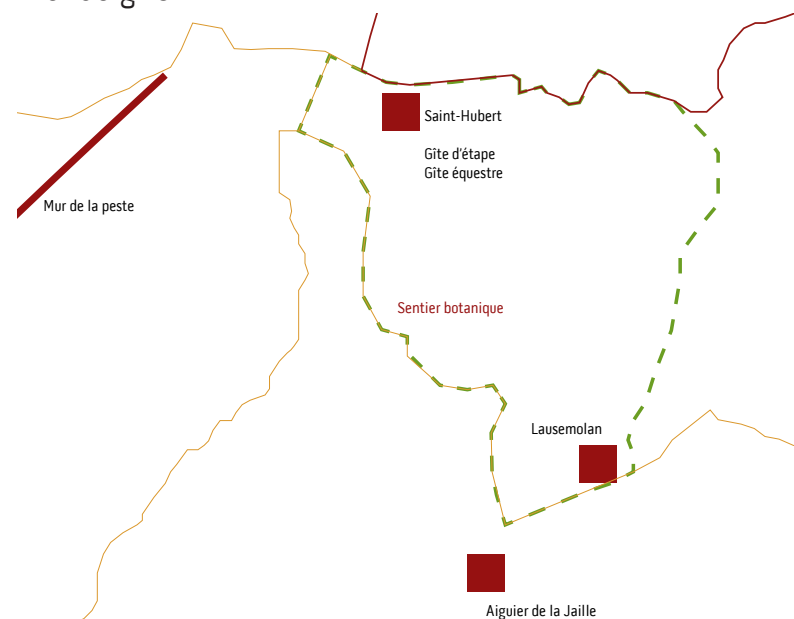
MONIEUX [84]

Pour l'exploitation du site de Saint-Hubert comme centre d'interprétation, il est nécessaire d'aménager les abords du gîte de Saint-Hubert afin d'accueillir un public plus important. Ces aménagements devront permettre le stationnement des véhicules, un certain nombre d'enclos et des écuries pour les chevaux, l'implantation de tentes pour l'hébergement et des cheminements fonctionnels pour la circulation des visiteurs.

Le gîte bénéficie d'une position de belvédère sur le Mont Ventoux et ses environs, implanté dans un milieu remarquable de par ses qualités écologiques et naturelles, il est essentiel de protéger certains points de vue et milieux de tout aménagements pour ne pas dévaloriser son potentiel.

Il est également important de sauvegarder les perceptions visuelles du gîte sur son environnement proche, comme les vues disponibles depuis les chemins de randonnée et les accès routiers.

Certains éléments paysagers présents dans les environs nécessitent d'être mis en valeur comme les murets en pierre sèche qui cloisonnent le champs, les arbres remarquables et les pierriers que nous pouvons découvrir dans le sous-bois à l'Est du gîte.



Atelier
Dragan URBANIAK - paysagiste dplg

10 RUE CHATEAUBRIAND 84000 AVIGNON +33 4 90 84 18 70
+33 6 29 28 50 47 - d.urbaniaak@orange.fr



ÉTUDE

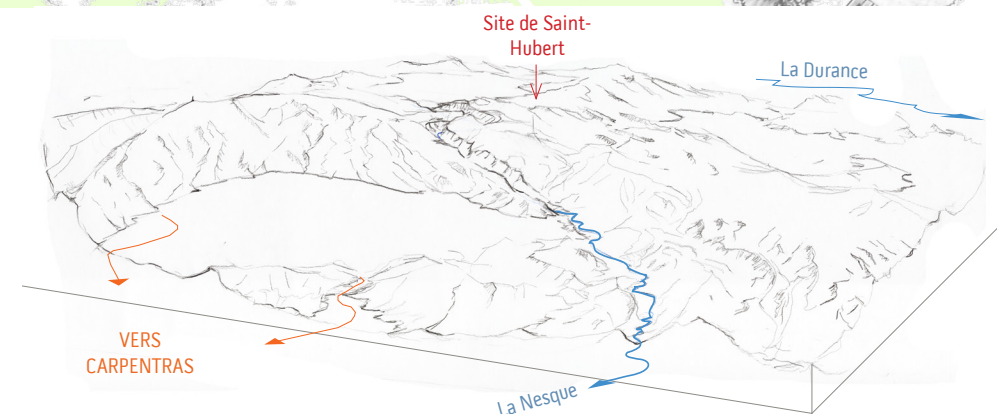
MISSION : ÉTUDE PRÉ OPÉRATIONNELLE

MANDATAIRE : ATELIER D. URBANIAK

ANNÉE D'ÉTUDE : 2013/2014

COÛT DES TRAVAUX : 143 915,45 € HT

MAÎTRE D'OUVRAGE : UNION APARE CME (Association)



CENTRE D'INTERPRÉTATION DU TERRITOIRE DES MONTS DE VAUCLUSE

MONIEUX [84]

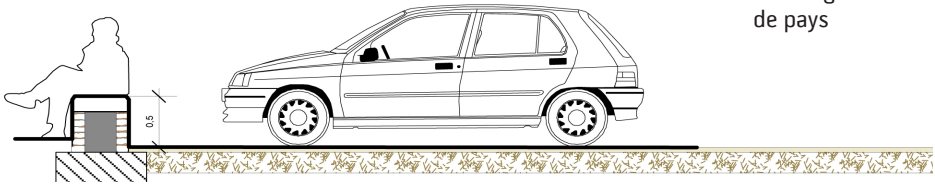
► LA COUR DU GÎTE : UN ESPACE REVALORISÉ



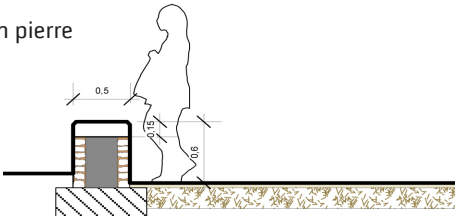
Informations sur le mur



Calade. en pied de façade



mur existant arasé
habillage et couvertine en pierre
de pays

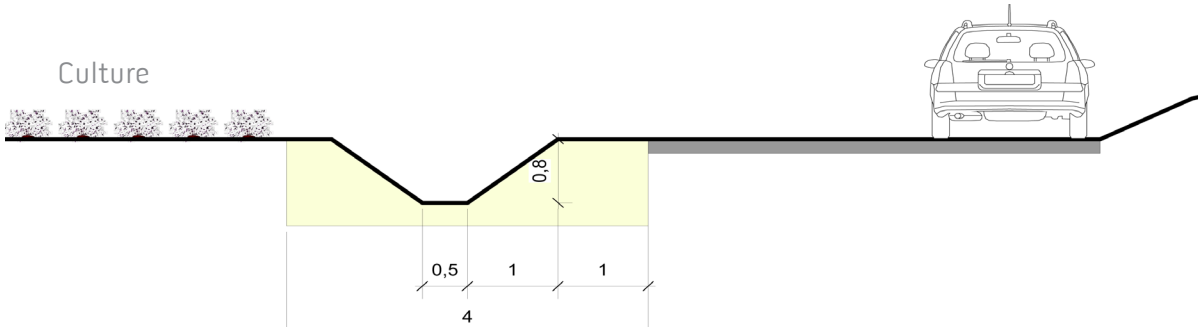


► LES OBJECTIFS DU PROJET

- Mettre le stationnement en retrait et en discrétion ;
- Création d'une aire de pique nique dans un lieu calme et ombragé ;
- Créer un cheminement piéton sécurisé ;
- Revaloriser la cour du gîte ;
- Valoriser les abords du futur centre d'interprétation ;
- Isoler l'espace de la gestionnaire du gîte (muret et végétation).



► LE FOSSÉ



Le fossé enherbé empêche le stationnement pour préserver la vue sur le Ventoux

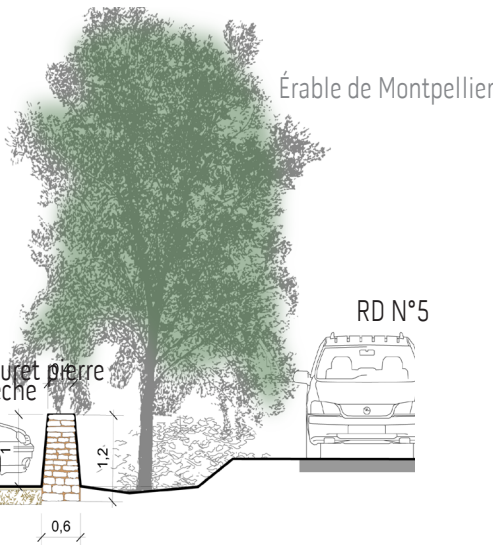


Bornes en bois anti-stationnement.

► LE PARKING



Référence de murets en pierre sèche



stabilisé renforcé



muret pierre
sèche

PROFIL DU PARKING

